CONDITIONS GENERALES DE VENTE DE LA FORMATION

SOLUTION MAGNUS
26 Rue Malbosc 11000 Carcassonne
contact@magnusformation.fr
Tel : 06 40 44 34 87

Version 1
01 Mars 2025

Désignation

La société SOLUTION MAGNUS désigne un organisme de formation professionnelle, dont le siège social est situé au 26 Rue Malbosc 11000 Carcassonne.
SOLUTION MAGNUS met en place et dispense des formations inter et intra entreprises, à Carcassonne, et sur l'ensemble du territoire national, seule ou en partenariat.
Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :
- client : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de la société SOLUTION MAGNUS
- stagiaire : la personne physique qui participe à une formation.
- CGV : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous.
- OPCO : les opérateurs de compétence agréés chargés de collecter et gérer l'effort de formation des entreprises.

Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par la société SOLUTION MAGNUS pour le compte d'un client. Toute commande de formation auprès de la société implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat. SOLUTION MAGNUS n'est pas un Centre de Formation d'Apprentis (CFA) et ne délivre pas de diplômes. Les formations proposées sont destinées à la montée en compétences et au perfectionnement professionnel des stagiaires.

Devis et attestation

Pour chaque formation, la société SOLUTION MAGNUS s'engage à fournir un devis au client. Ce dernier est tenu de retourner à la société un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention « Bon pour accord ». Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre la société SOLUTION MAGNUS, l'OPCO ou le client.
À la demande du client, une attestation de présence ou de fin de formation, ainsi que des feuilles d'émargement peuvent lui être fournies.
À l'issue de la formation, une attestation de participation ou un certificat de réalisation sera remis au stagiaire. Ces documents ne constituent pas un diplôme, mais attestent de la participation et des compétences développées.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE DE LA FORMATION

Prix et modalités de paiement

Les prix des formations sont indiqués en euros hors taxes et ils sont à majorer de la TVA au taux en vigueur. Le paiement est à effectuer après exécution de la prestation, à réception de la facture, au comptant. Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire ou par chèque.
Dans des situations exceptionnelles, il peut être procédé à un paiement échelonné. En tout état de cause, ses modalités devront avoir été formalisées avant le démarrage de la formation.

Prise en charge

Si le client bénéficie d'un financement par un OPCO, il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Dans le cas où la société SOLUTION MAGNUS ne reçoit pas la prise en charge de l'OPCO au 1er jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client.

Conditions de report et d'annulation d'une séance de formation

L'annulation d'une séance de formation est possible, à condition de le faire au moins 10 jours calendaires avant le jour et l'heure du début de la formation. Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par e-mail à l'adresse Email du Représentant de l'Organisme. En cas d'annulation entre 4 et 10 jours ouvrables avant la date de la formation, le client est tenu de payer une pénalité d'annulation, à hauteur de 10% du coût total initial de la formation. En cas d'annulation moins de 3 jours ouvrables avant le début de la formation, une pénalité d'annulation correspondant à 50% du coût total initial sera facturée au client.
La demande de report de sa participation à une formation peut être effectuée par le client, à condition d'adresser une demande écrite à l'organisme de formation dans un délai de 10 jours avant la date de la formation.
En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeur, la société MAGNUS FORMATION ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail.

Délai de remboursement en cas d'annulation

Conformément à l'article L.221-18 du Code de la consommation, si un client annule sa participation dans le délai légal de rétractation de 14 jours après signature du contrat, le remboursement sera effectué sous 14 jours à compter de la réception de la demande d'annulation.

Programme des formations

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant l'actualité, la dynamique de groupe, ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

Pour plus d'informations contactez nous!

06 40 44 34 87
contact@magnusformation.fr
www.magnusformation.fr

CONDITIONS GENERALES DE VENTE DE LA FORMATION

Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique…), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de la société. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

Informatique et libertés

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à la société SOLUTION MAGNUS sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales.

Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.

La société SOLUTION MAGNUS s'engage à appliquer les mesures administratives, physiques et techniques appropriées pour préserver la sécurité, la confidentialité et l'intégrité des données du client. Elle s'interdit de divulguer les données du client, sauf en cas de contrainte légale.

Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre la société SOLUTION MAGNUS et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée.
À défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux de Carcassonne.

SOLUTION MAGNUS, 26 Rue Malbosc 11000 Carcassonne | Numéro SIRET : 939 409 033 00015
Numéro de déclaration d'activité : 76110219911
Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'État.

Pour plus d'informations contactez nous!

06 40 44 34 87
contact@magnusformation.fr
www.magnusformation.fr